



Projet Pédagogique

Périscolaire / Vercors



Sommaire

1- RAPPEL DES OBJECTIFS du PEdT

3- LES MODALITÉS D'INTERVENTION

2- LES OBJECTIFS DU PÉRISCOLAIRE

4- LA POSTURE DE L'ANIMATEUR

1- Rappel des objectifs du Projet Educatif de Territoire de la ville de Seyssinet-Pariset :

- Répondre aux défis environnementaux (réchauffement climatique, qualité de l'air, biodiversité...) et sociaux pour construire une société plus juste, soucieuse de garantir une égalité réelle entre toutes les citoyennes et tous les citoyens.

- Elargir le champ d'action du projet pour qu'il porte explicitement et effectivement sur les enfants et jeunes de la naissance à l'âge adulte. Dans cette perspective nous devons :

- Conforter et enrichir nos initiatives en direction de la petite enfance et des classes maternelles car nous savons l'importance des premières années de la vie et leurs impacts décisifs sur le développement biologique et psychologique des enfants
- Amplifier notre action en direction des jeunes en âge d'être scolarisés au collège ou au lycée, ainsi que des jeunes en apprentissage et des étudiants
- Faciliter les transitions (entrée à l'école maternelle, au CP, au collège, au lycée...)

- Renforcer la participation citoyenne dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet avec :

- Tous les acteurs professionnels et associatifs
- Les parents dans leur diversité en recherchant une participation qui ne se résume pas aux seuls représentants des parents d'élèves
- Des enfants et des jeunes reconnus comme « experts d'usage et d'expérience »

C'est en effet à travers la mise en œuvre concrète de l'exercice de la citoyenneté, pendant leurs différents temps de vie, que les enfants et les jeunes pourront faire un apprentissage pratique et vécu du Vouloir et Pouvoir Vivre ensemble.

La traduction de ces orientations en stratégies et actions concrètes au service des enfants et jeunes de notre commune devrait nous permettre de participer collectivement à la construction d'une société plus juste à condition de **“Valoriser la coopération plutôt que la compétition individuelle Pour Vivre et réussir ensemble”**

2- Les objectifs du p riscolaire Vercors

Cr er au sein du P riscolaire Vercors une dynamique citoyenne :

- En donnant une place aux enfants dans la vie quotidienne de la structure.
 - o Mettre en place un syst me de d barrassage, nettoyage et installation des tables qui incluent la participation du plus grand nombre d'enfants.
 - o Mettre en place des temps d'agora pendant lesquels les enfants s'expriment sur leurs appr ciations des repas ainsi que sur l'ambiance et le fonctionnement g n ral de la structure.
 - o Faire d couvrir, au bon vouloir des enfants, des actions courantes du p riscolaire et les responsabiliser sur ces pratiques.
 - o Cr er des r les pour les diff rentes actions li es   la vie dans la structure, et investir les enfants sur ces fonctions (arroser les plantes, installer et ranger le mat riel, fermer les portes...)
- En inscrivant les enfants et les acteurs du temps scolaire et p riscolaire dans les r gles de vie des structures.
 - o Faire le lien avec les directrices des  coles concernant leurs r gles de vie au sein de l' cole, afin d'assurer une continuit  logique et sens e pour les enfants.
 - o Elaborer avec les enfants, sur diff rents temps, un document sur lequel figure les r gles de vie, les habitudes, ce qui est permis, dans les structures.

Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux actuels :

- En int grant des gestes et actions du "D veloppement Durable" de mani re quotidienne avec les enfants.
 - o Trier (alimentaire, plastique, mat riel scolaire, classique et composte) avec un accompagnement sp cifique des enfants sur le compostage.
 - o R paration de jouets, jeux, objets, livres.
 - o R duire le gaspillage en accompagnant les enfants sur leurs besoins alimentaires et en faisant  voluer les habitudes qu'ont des enfants de jeter la nourriture et l'eau.
- En accompagnant les enfants sur des dynamiques, actions et projets qu'ils souhaitent r aliser. Puis en amplifiant l'ampleur de ces derni res.
 - o Exemple du ramassage des d chets dans la cour de l' cole.
- En sensibilisant, de mani re simple et ludique, les enfants au fonctionnement de la nature et   notre impact sur cette derni re.
 - o Mettre en place des grands jeux   th mes, faire des ateliers manuels avec des mat riaux recycl s et  l ments naturels, raconter des histoires et chansons en liens avec l'environnement, cr er des ateliers avec des pratiques sp cifiques (potager, arrosage)

3- Les modalités d'intervention

La localisation

Le site périscolaire Vercors se situe au 9 Allée des Balmes à Seyssinet-Pariset 38170. Nous intervenons également dans les locaux des écoles Vercors. La maternelle se trouve à la même adresse. L'élémentaire, quant à elle, se situe 5 Avenue Aimé Bouchayer à Seyssinet-Pariset 38170. Nous utilisons également une salle polyvalente et un petit théâtre de la ville qui sont au 10 Avenue Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset 38170. Il s'agit du secteur Vercors qui se trouve dans la partie nord de Seyssinet-Pariset, à la frontière avec Fontaine. Dans ce secteur nous trouvons toutes les classes sociales.

Horaires d'ouverture et public accueilli

Les horaires pendant lesquels le périscolaire accueille son public sont le matin de 7h30 à 8h20, le midi de 11h30 (11h15 pour les maternels) à 13h20 et le soir de 16h30 à 18h00. Le périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en dehors des vacances scolaires et des jours fériés.

Le périscolaire Vercors accueille les enfants des écoles maternelle (de 3 à 6 ans) et élémentaire (de 6 à 11 ans) Vercors. Sur l'année scolaire 2022/2023 il y avait 6 classes en élémentaire et 3 classes en maternelle.

Le personnel

Pour assurer un bon fonctionnement des temps périscolaires, nous avons sur le site différents agents. Des agents d'animations effectuant le périscolaire du matin, du midi et du soir ainsi qu'une réunion hebdomadaire. Des ATSEM présentent sur le périscolaire du midi. Des agents de restauration effectuant l'entretien du périscolaire, le temps de restauration, le contrôle des repas et températures ainsi que la préparation des plats. Un responsable de site assurant les diverses tâches de gestion du périscolaire.

Nous sommes régis par les quotas de la DRAJES. Pour un accueil périscolaire les quotas sont de 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour les enfants de 6 ans et plus.

Les acteurs

Le périscolaire Vercors fonctionne grâce et avec de nombreux acteurs. Parmi eux il y a :

- Les écoles élémentaire et maternelle Vercors. Que ce soit avec les institutrices ou les directrices, un réel travail commun est fait. Ce travail se base principalement sur la transmission d'informations concernant les enfants au moment du passage du périscolaire à l'école ou de l'école au périscolaire. Un travail est également réalisé sur les règles de vie au sein de l'école et du périscolaire afin d'avoir une cohérence entre les différents temps de la journée afin que les enfants n'aient aucune règle contradictoire. Le responsable du site échange aussi avec les directrices ou les institutrices sur des problématiques liées à des enfants, à l'organisation des temps scolaire et périscolaire, à l'aménagement des locaux et espaces. Les écoles sollicitent le périscolaire afin que nous nous investissions dans certains de leurs projets (carnaval, fêtes des écoles, marché de Noël, potager...). Une mise en commun

de certains matériels est faite. De manière annuelle, un point est fait entre le responsable de site et directrices d'école sur les besoins de la structure afin de faire un investissement mutualisé.

- La mairie de Seyssinet-Pariset. C'est elle qui met en place et gère le fonctionnement global du périscolaire via le service Enfance et Vie Scolaire. Les responsables de chaque périscolaire travaillent avec leurs hiérarchies qui conduisent les directives de la mairie ainsi que le cadre légal et fonctionnel. Les responsables de périscolaire travaillent également avec le personnel d'accueil qui assure tout le suivi administratif liées aux inscriptions, à la santé et aux repas des enfants. Le périscolaire Vercors est également en lien avec les autres services de la ville, comme les services informatiques, services techniques et entretien des espaces verts qui interviennent si nous rencontrons des problématiques relevant de leurs compétences. Nous sommes également en lien avec le centre social de l'Arche, la bibliothèque, le centre culturel L'ilyade, le service Développement Durable pour d'éventuels projets, pour des interventions ou pour relayer les informations de leurs évènements.

- La métropole Grenobloise. Du fait qu'elle dispose de la compétence de collecte et tri des déchets, nous passons par eux pour la gestion des poubelles. La métropole Grenobloise nous assiste également sur la gestion de nos compostes sur les sites périscolaires en nous proposant des ateliers et en contrôlant l'état.

- Le groupement d'employeur Génie Pluri. Pour l'année scolaire 2022-2023, nous passons par ce groupement d'employeur afin qu'ils nous mettent à disposition des agents d'animations sur le temps périscolaire. Ils gèrent le recrutement, le suivi administratif et la paie de ces agents. Nous faisons également des réunions avec le référent salarié afin de voir les problématiques liées aux agents.

- La cuisine centrale Vercors Restauration. Leur diététicienne réalise un menu équilibré sur 20 repas avec toujours 4 composantes par repas. L'équipe de cuisine, confectionne les différents plats et nous les fait livrer chaque matin.

- La DRAJES ainsi que la PMI sont à l'origine de la réglementation concernant l'accueil des enfants en périscolaire. Nous devons répondre à leurs critères afin d'ouvrir la structure du périscolaire. Des contrôles sont effectués afin de vérifier que nous répondons aux normes en vigueur.

Les moyens financiers

La mairie accorde au périscolaire une enveloppe budgétaire à l'année civile sur deux catégories qui sont le matériel et équipement divers ainsi que l'alimentaire. Des achats sont également faits en commun avec les écoles en partageant les budgets.

Les moyens matériels

Concernant l'espace ;

- Le périscolaire a à disposition une cour côté élémentaire et une cour côté maternel.

- Dans l'enceinte périscolaire, il y a deux salles de restauration, trois salles de jeux élémentaire et maternel, un bureau, une cuisine, un bloc sanitaire maternel, des toilettes enfants, des

toilettes adaptées aux normes PMR et des toilettes adultes. Ainsi que trois régies de stockages.

- Dans les salles associatives Vercors, une grande salle est mise à disposition du périscolaire les midis et soirs. Nous avons également accès au petit théâtre de la ville.

- Dans le bâtiment de l'école maternelle, nous avons accès à la salle de motricité, aux deux blocs de toilettes ainsi qu'à deux salles faisant office de salle d'art plastique et de bibliothèques.

- Dans le bâtiment de l'école élémentaire, nous avons accès au préau, aux toilettes du préau, ainsi qu'à deux salles de travail utilisées pour le temps de travail personnel.

Nous possédons tous les ustensiles nécessaires au temps de restauration. Ces derniers sont gérés par nos 4 agents de restauration. Nous avons tous le matériel sportif, d'art plastique, de jeux, de lecture nécessaire au fonctionnement du périscolaire. Celui-ci est renouvelé ou complété tout au long de l'année.

Construction des temps d'activités

Le temps du matin. Les agents d'animation accueillent les enfants dans différentes salles en fonction de leurs âges et des activités. Une salle calme avec lecture, dessins et petits jeux. Une salle de jeux de constructions et jeux de voitures et de dinettes. Les agents sont présents avec les enfants et les accompagnent sur les différents pôles.

Pour le temps du midi et du soir. Les animateurs référents de chaque groupe créent un programme d'activités entre chaque vacance. Sur chacun des temps d'activités, un atelier spécifique est mis en place par un agent, les autres agents s'occupent des pôles d'activités libres. Le programme est conçu de façon à ce que les types d'ateliers varient pour que chaque enfant se plaise dans les activités.

Ces temps d'animations sont préparés et suivis lors des réunions hebdomadaires. Les agents de restauration sont souvent présents lors de ces réunions afin de participer à l'organisation de la structure.

La place des enfants au périscolaire

Les enfants ont une place très importante au périscolaire. En effet les différents personnels travaillant au périscolaire œuvre afin de permettre le meilleur accueil possible des enfants. Ils ont la possibilité de choisir les activités qu'ils veulent faire, en groupe ou seul, en autonomie ou avec de l'aide. Ils sont aussi acteur du fonctionnement du périscolaire, installation des tables, débarrassage, installation des pôles de jeux, retour sur les repas, temps d'échange sur le fonctionnement de la structure. Le temps du périscolaire a pour but de permettre aux enfants de s'amuser en ayant des temps libres, en proposant ce qu'ils aimeraient faire aux animateurs ainsi qu'en découvrant de nouveaux jeux et ateliers. Les enfants doivent, pour évoluer de manière agréable au sein des temps du périscolaire, respecter le règlement établi avec l'école. L'enfant doit accepter le fait d'évoluer dans une structure valorisant la vie en collectivité.

La place des parents au périscolaire

Les parents des enfants inscrits au périscolaire ont aussi un rôle à jouer. Ils doivent transmettre les informations concernant les enfants lorsque cela est nécessaire pour l'accueil de l'enfant. Ils nous font également remonter les informations lorsque des enfants rencontrent des soucis liés au périscolaire, à l'inverse le responsable leur transmettra également les informations lorsque des soucis ont lieu au périscolaire. Les parents permettent un meilleur accompagnement entre la vie à la maison et la vie en collectivité au périscolaire.

La place du responsable au périscolaire

Le responsable du périscolaire doit faire en sorte que le temps du périscolaire se déroule au mieux. Il organise, avec ses agents, les différents temps du périscolaire ainsi que les temps de travail des agents. Il assure le suivi administratif de la structure et applique les protocoles et lois en vigueur. Il est présent pour accompagner les enfants dans des projets et activités mais également pour leur rappeler le règlement. Il assure la sécurité et le bien-être des enfants au périscolaire. Il fait le lien avec les parents sur les informations concernant les enfants. Il assure la continuité avec l'école et la mairie.

La place des agents de restauration

Les agents de restauration assurent le nettoyage quotidien du périscolaire et de la cantine. Ils s'occupent de la préparation du repas et garantissent les normes d'hygiène. Elles accompagnent également les enfants pendant les temps de repas en fonction de leurs besoins (aide à la découpe, découverte de nouveaux aliments, veillent au partage des quantités).

La place de l'animateur

L'animateur prépare et organise les temps du périscolaire. Il est présent pour les enfants et leur permet d'évoluer de manière collective dans un cadre agréable et convivial. Il est garant également des sécurités des enfants. Il gère les conflits et soigne les enfants. Il met en application les directives de son responsable et propose des animations adaptées.

4- La Posture de l'animateur

L'animateur doit être conscient que son attitude, son langage, sa tenue peut exercer une influence sur les enfants.

L'animateur est capable de gérer ses capacités et ses limites et :

- Il se positionne en tant qu'adulte référent et il est exemplaire
- N'utilise pas son portable pendant son temps de travail
- Doit avoir une tenue vestimentaire appropriée à un environnement scolaire ou aux activités sportives : (pas de nudité - pas de couvre-chef – de talons...)
- Doit avoir un langage approprié par rapport à la tranche d'âge d'enfants accueillis (pas de mots d'argot, insultes ou vocabulaires familiers, même sous le ton de la blague du second degré...)
- Doit adapter son comportement en fonction de l'âge des enfants (cohérence de travail entre chacun)
 - Il est à l'écoute des adultes et des enfants
 - Il est juste, bienveillant, respectueux, disponible et rassurant
 - Il est curieux, force de proposition et investi
 - Il fait preuve de patience et de maîtrise de soi

L'animateur est capable de travailler avec les autres :

- Il est ponctuel et informe sa hiérarchie de ses éventuels retards et/ou absences
- Il respecte les règles de vie collectives mises en place.
- Il est en cohérence avec les décisions prises en équipe, le projet Pédagogique respecte les locaux, le matériel et le rangement.
- Il informe son responsable de toutes difficultés rencontrés, accidents ou d'éventuels problèmes avec des enfants difficiles.
- Il sait faire appel à quelqu'un d'autre en cas de besoin (enfants à besoin spécifique).
- Il contribue à la circulation et la transmissions des infos à ses collègues et aux enseignants.
- Il partage ses idées sans les imposer, apporte ses connaissances, trouve des solutions, analyse sa pratique, se remet en question et accepte les remarques des autres.
- Il instaure un climat de confiance et de bonne humeur.

L'animateur garantit la sécurité physique et affective des enfants

- Il sait faire un appel rigoureux et connaît son nombre d'enfants.
- Il connaît les besoins des différentes tranches d'âges et respecte les rythmes individuels des enfants.
- Il sait animer un groupe d'enfant, gérer les conflits et réaliser les 1^{ers} soins d'une petite blessure ou réagir en cas d'incident plus grave.
- Il connaît les règles d'hygiène.
- Il anime la vie quotidienne (repas – sieste- passage aux toilettes) (cf projet pédagogique de chaque structure).

- Il met en place des activités qui ne sont pas dangereuses et /ou générant du stress ou peur chez les enfants. Il analyse et adapte l'environnement à l'activité.
- Il met en place ses activités en fonction de l'âge des enfants et choisit la durée, l'espace et le matériel approprié et la dynamise.

Une journée type au Périscolaire :

Pour les maternels :

Le matin : Nous accueillons les enfants de maternels dans les salles du périscolaire. Les salles sont séparées en différents pôles (jeux de sociétés, jeux de constructions, dessins, livres) afin de respecter le rythme de chaque enfant. A la fin du temps du périscolaire un agent accompagne les maternels se laver les mains, passer aux toilettes et rejoignent leurs maîtresses.

Le midi : L'animateur fait l'appel des enfants présents à la cantine puis les accompagnent aux toilettes et se laver les mains. Le temps du midi est ensuite divisé en deux.

- Pour le groupe de petites sections. Il y a d'abord un temps de restauration. Ensuite il y a un temps d'activités. Les enfants ont le choix entre deux activités différentes (manuel, lecture d'histoire, jeux de ballons, d'agilité, d'adresse, de société) et un pôle libre est toujours accessible pour les enfants ne souhaitant pas participer aux activités. Les pôles libres varient entre jeux de cour, dinette, lecture, dessins, jeux de société / construction. Ces activités se font en intérieur ou extérieur selon la météo. A la fin du temps d'activité le groupe se divise en deux. Les petites sections vont, avec un agent, passer aux toilettes et se laver les mains en bas puis récupérer leurs affaires pour la sieste et s'installer pour se reposer. Les moyennes sections vont, avec un agent, passer aux toilettes et se laver les mains en haut puis récupérer leurs affaires pour la sieste et s'installer pour se reposer.
- Pour le groupe des grandes sections. Il y a d'abord un temps d'activités. Les enfants ont le choix entre deux activités différentes (manuelle, lecture d'histoire, jeux de ballons, d'agilité, d'adresse, de société et un pôle libre est toujours accessible pour les enfants ne souhaitant pas participer aux ateliers. Les pôles libres varient entre jeux de cour, dinette, lecture, dessins, jeux de société / construction. Ces activités se font en intérieur ou extérieur selon la météo. Ensuite ils vont aux toilettes et se laver les mains avant de passer au temps de restauration. Après le repas les enfants vont se laver les mains, ils passent aux toilettes. Puis le groupe se sépare en deux. Les moyennes sections vont récupérer leurs affaires de sieste et rejoignent les autres moyennes sections à la sieste. Les grandes sections sont accompagnées dans leurs classes.

L'après-midi : L'animateur fait l'appel des enfants présents au périscolaire, les accompagne aux toilettes et se laver les mains avant d'aller prendre le goûter tiré du sac. Les enfants sont ensuite en temps d'activités. Les animateurs mettent en place différents pôles qui varient en fonction des jours et de la météo. Ils peuvent être : lecture, dessins, jeux de sociétés et constructions, dinette, ateliers manuels, jeux d'extérieurs. Les parents arrivent en échelonnés et les enfants partent donc au fur et à mesure, jusqu'à l'heure de la fermeture.

Pour les élémentaires :

Le matin : Nous accueillons les enfants d'élémentaire dans les salles du périscolaire. Les salles sont séparées en différents pôles (jeux de sociétés, jeux de constructions, dessins, livres) afin de respecter le rythme de chaque enfant. A la fin du temps du périscolaire un agent accompagne les enfants se laver les mains, passer aux toilettes et jouent dans la cour avant de rejoindre leurs classes.

Le midi : L'animateur fait l'appel des enfants présents à la cantine puis les accompagnent aux toilettes et se laver les mains. Le temps du midi est ensuite divisé en deux :

- Pour le groupe des CP. Il y a d'abord un temps d'activités. Les animateurs proposent différents ateliers selon la météo et les envies des enfants. Il y a toujours un pôle libre en intérieur ou extérieur (dessins, jeux de ballons, jeux de voitures, jeux de société et constructions, dinettes...). Des grands jeux ou ateliers spécifiques (danse, théâtre, décoration, jardinage...) sont proposés en fonction des cycles. Les enfants vont ensuite se laver les mains avant d'aller manger à la cantine. Après le temps du repas, les enfants vont se laver les mains et monter avec leurs animateurs devant la classe.
- Pour le groupe des CM. Ils vont d'abord manger à la cantine. Après le temps de repas, les enfants ont un temps d'agora pendant lequel ils font le point sur le repas et sur les activités. Il s'en suit donc du temps d'activité. Les animateurs proposent différents ateliers selon la météo et les envies des enfants. Il y a toujours un pôle libre en intérieur ou extérieur (dessins, jeux de ballons, jeux de voitures, jeux de société et constructions, dinettes...). Des grands jeux ou ateliers spécifiques (danse, théâtre, décoration, jardinage...) sont proposés en fonction des cycles. Après le temps d'activité les enfants vont se laver les mains et monter avec leurs animateurs devant la classe.

L'après-midi : L'animateur fait l'appel des enfants présents au périscolaire, les accompagne aux toilettes et se laver les mains avant d'aller prendre le goûter tiré du sac. Les enfants sont ensuite en temps d'activités. Les animateurs mettent en place différents pôles qui varient en fonction des jours et de la météo. Ils peuvent être : lecture, dessins, jeux de sociétés et constructions, dinette, ateliers manuels, jeux d'extérieurs. Un temps d'accompagnement aux devoirs est proposé pendant 30 minutes. Les enfants inscrits à ce temps font donc leurs devoirs en groupe ou seul et un animateur les aide et vérifie que le travail soit effectué. Les parents arrivent en échelonnés et les enfants partent donc au fur et à mesure, jusqu'à l'heure de la fermeture.

Un accueil pour tous :

Contrat d'accueil individualisé (CAI) :

- CAI santé, en cas de maladie de longue durée, diabète, asthme...
- CAI alimentaire, en cas d'intolérance à un aliment.

Le CAI est un document contractuel, entre le représentant légal et la ville, qui précise les modalités pratiques de la vie quotidienne de l'enfant, les mesures d'urgence à prendre. Il a pour but de favoriser l'accueil de l'enfant sans se substituer à la responsabilité du représentant légal. Pour un "**CAI alimentaire**", le repas sera fourni par les parents. L'enfant sera accueilli après validation du CAI par la commission. Pour les enfants inscrits en accueils de loisirs mercredis et/ou vacances scolaires : penser à fournir les documents et/ou médicaments nécessaires sur les lieux correspondants. Rappel : Les familles ont la possibilité de choisir un repas complet sans viande.

Accueil des enfants à besoins spécifiques :

Faire le choix d'accueillir tous les enfants quels qu'ils soient est un défi enrichissant pour tous. La rencontre avec d'autres enfants, valides ou moins valides, peut être bénéfique pour tous pour autant que les conditions d'accueil permettent à chacun de trouver sa juste place. L'enfant ou le jeune en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques est avant tout un enfant ou un jeune qui a ses envies, ses projets, ses compétences. L'accueil inclusif implique une vision basée sur la prise en compte de la diversité de tous les enfants. Il s'agit d'une vision commune de toute l'équipe qui considère le milieu d'accueil comme un lieu où un groupe de personnes arrive à prendre en considération les différences dont chacun est porteur. L'admission d'enfants à besoins spécifiques doit donc pouvoir être assurée de manière réfléchie et en partenariat avec les parents. La question que chaque acteur éducatif doit pouvoir avoir à l'esprit : Comment allons-nous nous organiser et de quoi avons-nous besoin pour accueillir cet enfant de façon à ce qu'il puisse développer ses potentialités en tenant compte de ses particularités ? Les professionnels de la commune étant progressivement formés à cette démarche d'accueil inclusif. Pour cela, des contacts préalables sont nécessaires : Chaque inscription fera l'objet d'un contact préalable avec les parents, via une rencontre où un entretien. Une fois informée à propos de la demande, l'équipe d'encadrement se réunira pour un temps de discussion et d'évaluation. Il sera demandé aux parents de remplir une fiche de renseignements plus complète que celle utilisée habituellement, permettant de connaître les habitudes de l'enfant, ses besoins spécifiques et les activités qu'il peut entreprendre.

Évaluation des objectifs :

Tableau des évaluations des objectifs		
Objectifs	Objectif atteint ?	Remarques
Objectifs en lien avec l'environnement		
Le tri des poubelles a-t-il été respecté		
Un suivi du composte a-t-il été fait		
Des ateliers de réparations ont-t-ils eu lieu ?		
Le matériel du centre a-t-il été réparé lorsque cela était possible		
Le gaspillage a-t-il été limité		
Les enfants ont-ils été accompagnés sur les habitudes alimentaires ?		
Les enfants ont-ils menés des projets en lien avec l'environnement ?		
A-t-on accompagné les enfants lors de ces projets ?		
Les ateliers manuels ont-ils souvent été réalisés avec des matériaux de récupération ?		
Est-ce que l'univers de la nature a-t-il été intégré dans nos temps d'animations ?		
Des ateliers pratique en lien avec l'environnement ont-ils eu lieu ?		
Des sensibilisations aux fonctionnements de la nature ont-elles eu lieu ?		
Objectifs en lien avec la dynamique citoyenne		
Les enfants ont-ils participé activement aux différentes tâches lors du temps de restauration ?		
Des temps d'agora ont-ils eu lieu ?		
Lors des temps d'agora, les enfants ont-ils pu apporter leurs appréciations sur la qualité des repas ainsi que sur l'ambiance et le fonctionnement de la structure ?		
Ces appréciations ont-elles été entendues et adaptées par la suite ?		
Les enfants souhaitant découvrir certaines actions courantes du périscolaires ont-t-ils pu les pratiquer ?		
Des rôles ont-ils été créés pour les différentes actions liées à la vie de la structure et les enfants ont-ils été investis dessus ?		
Y-a-t-il eu une continuité avec les écoles concernant les règles de vie ?		
Les enfants ont-ils été impliqués dans la mise en place des règles de vie et du fonctionnement de la structure ?		